

AVIS D'ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 17/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics .
La Direction de L'hydraulique informe l'ensemble des soumissionnaires, concernés par avis l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 30/2026 paru dans le quotidiens national ELMASSAA en date du : 08/09/2026 Le Provincial en date du : 01/09/2026 concernant le :

OPERATIONS : Réhabilitation du reseau d'alimentation en eau potable (conduite de refoulement et adduction) pour Mechtet El Mssireb avec la réalisation d'un réservoir 300m3 (w.Tébessa)

Projet : Réhabilitation du reseau d'alimentation en eau potable (conduite de refoulement et adduction) pour Mechtet El Mssireb avec la réalisation d'un réservoir 300m3 commune EL OGLA EL MELHA (w.Tébessa)

que l'attribution provisoire est accordée à l'entreprise suivante :

N° N I F	Entreprise	Délais de réalisation	Montant de soumission	Note technique	Observation
198212010245638	ENTREPRISE BAALOU DJ CHAFIK – CHERIA-	04 MOIS	18.822.944.00 D.A	73/100	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures ,offre technique et financière , sont invités à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution du marché .

Tout soumissionnaire contestant ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics (de la Wilaya de Tébessa) dans les dix (10) jours qui suivent la première parution de cet avis sur la presse ou BOMOP.